

NON au contrôle médical obligatoire pour revalider le permis de conduire et au permis à durée réduite pour les 65 ans et plus !

**Voici le "contrôle médical" que vous risquez
de subir pour revalider votre permis...**

Cher membre de la Ligue de Défense des Conducteurs,

Alors qu'un contrôle médical risque d'être appliqué aux conducteurs en France, nous avons besoin de vous pour l'empêcher à tout prix.

Vous trouverez ci-dessous le témoignage d'un sympathisant de l'association sur la façon dont cela se passe en Suisse...

... Lisez ce témoignage, **transférez ce message à vos contacts pour les mobiliser, signez la pétition si vous ne l'avez déjà fait par courrier, apportez-nous le soutien le plus important** que vous pouvez pour nous donner les moyens de mener ce combat vital :

Je fais uniquement des petits trajets mais j'ai absolument besoin de ma voiture pour faire mes courses, aller chez le médecin, voir mes amis. Je n'ai fait l'objet d'aucune verbalisation.

Le système de contrôle impose une visite médicale, des examens ophtalmologiques, un contrôle des capacités cognitives avec même un examen de mathématiques, un examen de mémoire, etc.

Le tout pendant 2 heures et demie, à un rythme soutenu. Je n'avais jamais subi un tel interrogatoire.

Stressé à l'idée de répondre "à côté", j'ai loupé l'examen !

On m'a alors imposé de me soumettre à un examen "psychologique".

Après **encore 1 heure d'interrogatoire**, j'ai été mis devant un ordinateur avec des images défilant très rapidement et une manette pour répondre aux questions posées. Un exercice quasi impossible pour moi qui n'ai jamais utilisé d'ordinateur...

J'attends avec angoisse le verdict de l'unité de Médecine et Psychologie du Trafic, plus d'un mois après ce deuxième examen. Et en attendant, la psychologue m'a demandé de ne pas conduire.

Petit détail, personne ne m'a demandé de faire un test de conduite ! Ce qui aurait sans doute été le meilleur moyen d'évaluer mes capacités.

Pour empêcher qu'on vous inflige, demain, un tel cauchemar, participez vite à notre grande campagne

"NON au contrôle médical obligatoire pour revalider le permis de conduire et au permis à durée réduite pour les 65 ans et plus !"